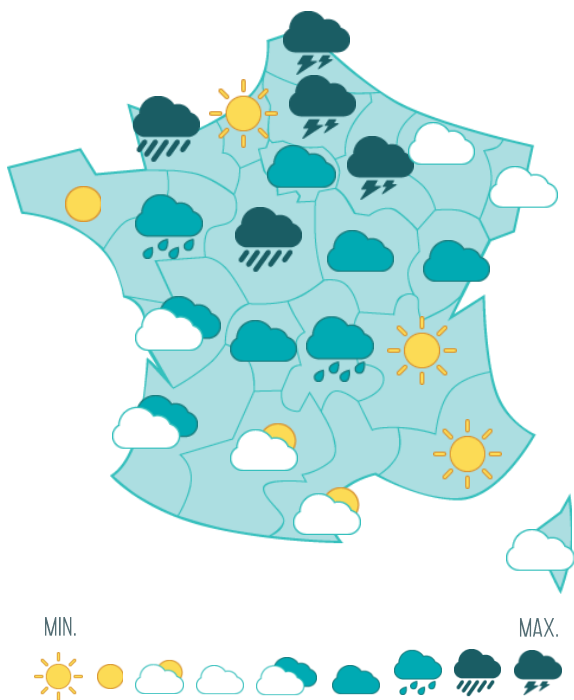


LES TAUX EN RÉGIONS

CLIVAGE SELON LA DURÉE D'EMPRUNT

Sur 10 ans, la Haute-Normandie fait une percée fulgurante en offrant un taux fixe de 1,26%, loin devant son suivant immédiat, la Bretagne, à 1,43%. A l'autre extrémité du spectre des durées d'emprunt, ce sont les régions situées à l'autre extrémité de la France qui s'imposent : PACA et Rhône-Alpes (2,05%).



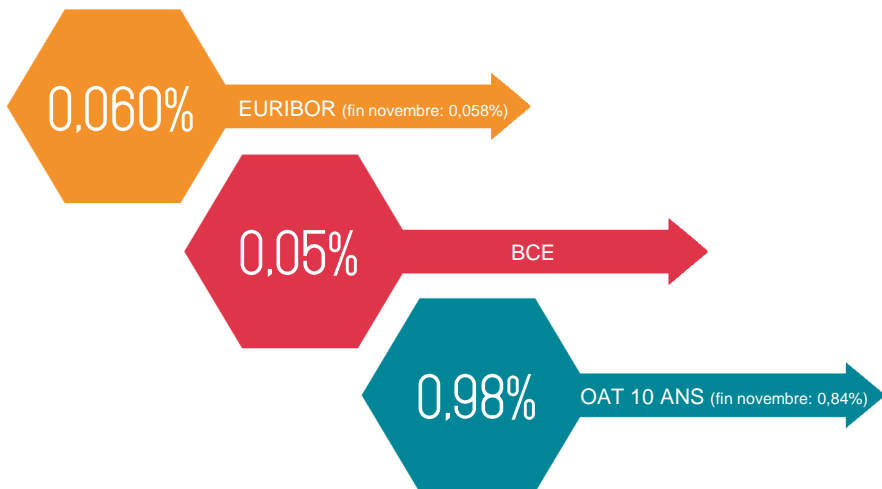
LES RÉGIONS LES MOINS CHÈRES

Sur 15 ans, la Haute-Normandie reste très bien placée, à 1,71%, à peine devancée par les Iles Corse et Réunionnaise, à 1,70%. A ce même taux de 1,70%, on trouve également les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, toutes deux les moins chères sur 20 ans (1,90%) et sur 25 ans (2,05%). Sur 25 ans, ces régions offrent un taux inférieur de 70 points de base (0,70%) à la région la plus chère.

LES RÉGIONS LES PLUS CHÈRES

C'est la moitié nord de la France qui a fermé la marche, fin décembre 2015 : Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace et Basse-Normandie sur 10 ans (1,65%) ; Champagne-Ardenne et Picardie sur 15 ans (2,00%) ; Picardie sur 20 ans (2,18%) ; Nord-Pas-de-Calais sur 25 ans (2,75%). Mais le bilan reste quand même globalement exceptionnel : sur 20 ans, seules quatre régions (Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Auvergne) dépassent 2,10%.

LES INDICES



MEILLEUR TAUX ACTUEL

RHÔNES-ALPES ET
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



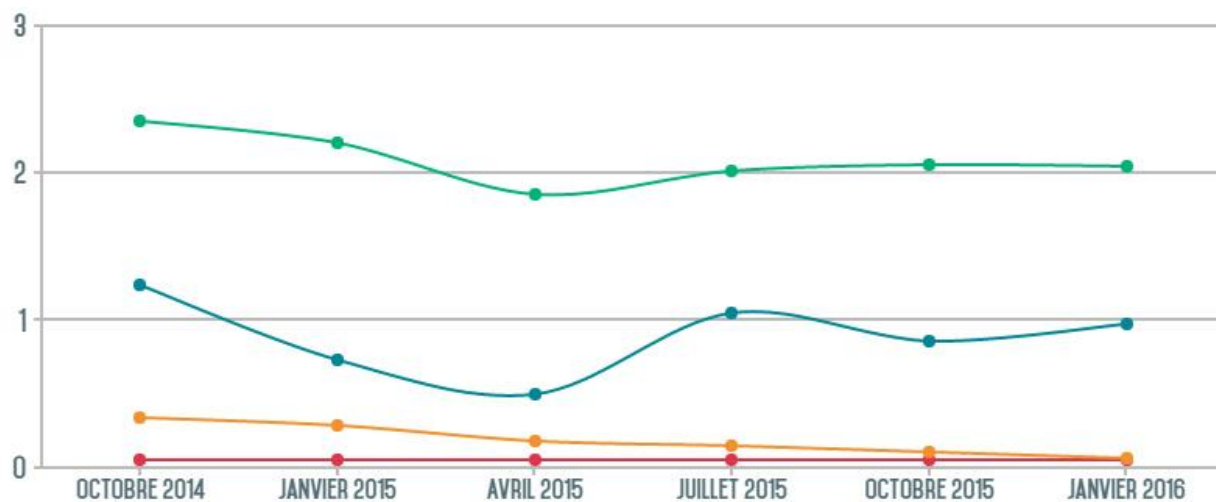
RÉGIONS	10 ANS	15 ANS	20 ANS	25 ANS
ALSACE	1.65%	1.85%	2.02%	2.30%
AQUITAINE	1.50%	1.85%	2.03%	2.45%
AUVERGNE	1.55%	1.95%	2.15%	2.45%
BASSE-NORMANDIE	1.65%	1.85%	2.10%	2.55%
BOURGOGNE	1.60%	1.80%	2.05%	2.45%
BRETAGNE	1.43%	1.80%	2.03%	2.27%
CENTRE	1.55%	1.90%	2.08%	2.60%
CHAMPAGNE-ARDENNE	1.65%	2.00%	2.15%	2.56%
CORSE	1.45%	1.70%	2.10%	2.50%
FRANCHE-COMTÉ	1.60%	1.80%	2.05%	2.45%
HAUTE-NORMANDIE	1.26%	1.71%	1.91%	2.15%
ÎLE-DE-FRANCE	1.50%	1.85%	2.08%	2.45%
ÎLE DE LA RÉUNION	1.45%	1.70%	2.10%	2.50%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1.50%	1.80%	2.03%	2.40%
LIMOUSIN	1.50%	1.85%	2.03%	2.55%
LORRAINE	1.65%	1.85%	2.02%	2.30%
MIDI-PYRÉNÉES	1.50%	1.80%	2.03%	2.35%
NORD-PAS-DE-CALAIS	1.60%	1.95%	2.13%	2.75%
PAYS DE LA LOIRE	1.55%	1.85%	2.08%	2.55%
PICARDIE	1.65%	2.00%	2.18%	2.70%
POITOU-CHARENTES	1.50%	1.85%	2.03%	2.45%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1.45%	1.70%	1.90%	2.05%
RHÔNES-ALPES	1.50%	1.70%	1.90%	2.05%
ÉCART MINIMAS ET MAXIMAS	0.39%	0.30%	0.28%	0.70%

Taux donnés à titre indicatif sur les barèmes en vigueur en date du 25/12/2015

 MINIMAS

 MAXIMAS

ÉVOLUTION DES TAUX



■ MOYENNE TAUX BANQUE 20 ANS
 ■ TAUX BCE
 ■ OAT 10 ANS
 ■ EURIBOR 1 AN

	TRIM. 4 2014	TRIM. 1 2015	TRIM. 2 2015	TRIM. 3 2015	TRIM. 4 2015	JANV. 2016
OAT 10 ANS	1,24	0,73	0,50	1,05	0,86	0,98
TAUX FIXE 10 ANS	1,76	1,63	1,43	1,52	1,51	1,54
TAUX FIXE 15 ANS	2,08	1,96	1,71	1,80	1,85	1,84
TAUX FIXE 20 ANS	2,35	2,20	1,86	2,01	2,06	2,05
TAUX FIXE 25 ANS	2,83	2,63	2,34	2,38	2,49	2,42
TAUX BCE	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
EURIBOR 1 AN	0,34	0,29	0,18	0,15	0,11	0,06

Besoin d'une simulation urgente? Prêts immobiliers, assurances emprunteurs, regroupement de crédits : marketing@cafpi.fr

Cafpi en bref :

Cafpi est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Employant plus de 1.200 personnes, Cafpi est présent, via ses 196 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc. En 2014, Cafpi a réalisé 31 500 dossiers (contre 33 300 en 2013), pour 5,8 milliards d'euros de crédits signés (6,04 milliards en 2013). Le métier de courtage en prêts immobiliers est en plein essor puisque près de 30 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, Cafpi obtient des 130 banques partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. Cafpi est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.vitae-assurances.com pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de Cafpi, naît l'APIC (Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès du grand public (www.apic.fr).



Contact Presse
 Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
 Carol Galivel / Julien Michon
 21-23 rue Klöckl - 92110 Clichy
 Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com



CAFPI
 N°1 des Courtiers
 Cafpi - 01 69 51 00 00
 Philippe Taboret - Directeur Général Adjoint
 28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
 Fax : 01 69 51 18 18 - p.taboret@cafpi.fr